

# REMBOURSEMENT DES FOURNITURES DE STOMIE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC PharmaCare – Ministère de la Santé

PharmaCare est un programme public financé par la Colombie-Britannique qui aide les résidents de cette province à payer les médicaments sur ordonnance, les fournitures médicales, y compris les produits de stomie, et les services pharmaceutiques. En tant que résident de la Colombie-Britannique, vous êtes admissible à la couverture Fair PharmaCare. Les exceptions à cette règle sont celles qui sont couvertes par les Services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuits et l'autorité de la Vallée de la santé Nisga'a.

## SUIS-JE ADMISSIBLE ?

Le programme Pharmacare peut fournir du financement pour les fournitures de stomie aux clients :

- résidents de la Colombie-Britannique inscrits au programme Fair PharmaCare
- Vous devez avoir une carte BC Care valide et avoir produit une déclaration de revenus au cours des deux dernières années dans le cadre du programme Fair PharmaCare.
- Vous devez avoir subi une chirurgie qui a entraîné une colostomie, une iléostomie ou une urostomie permanente ou temporaire (sans limite de temps)

## COUVERTURE

Les patients sont admissibles aux prestations s'ils sont couverts par l'un des régimes Pharmacare suivants :

- Fair Pharmacare ;
- Plan B (Soins en établissement) ;
- Plan C (Soutien au revenu de la CB) ; ou
- Plan F (Programme de soins à la maison).

Les franchises et les taux de couverture varient en fonction du revenu et se rapportent au total de tous les articles couverts par le régime (y compris les fournitures de stomie). La franchise du régime Fair Pharmacare est fondée sur le revenu familial net déclaré à Revenu Canada deux ans auparavant. Par exemple, votre franchise de 2020 sera basée sur votre revenu de 2018. Supposons que votre revenu ait diminué de plus de 10 % au cours des deux dernières années. Dans ce cas, vous pourriez être admissible à une couverture plus élevée, il est donc essentiel de communiquer avec Fair PharmaCare pour organiser une réévaluation.

### **REVENU FAMILIAL ANNUEL NET**

Moins de 15 000 \$

### **FRANCHISE FAMILIALE**

Zéro

### **PORTION DE PHARMACARE**

70 % de la prescription

### **MONTANT FAMILIAL MAXIMAL AU-DELÀ DUQUEL COUVERTURE À 100%**

2 % du revenu net

### **REVENU FAMILIAL ANNUEL NET**

15 000 \$ à 30 000 \$

### **FRANCHISE FAMILIALE**

1 % du revenu

### **PORTION DE PHARMACARE**

70 % de la prescription

### **MONTANT FAMILIAL MAXIMAL AU-DELÀ DUQUEL COUVERTURE À 100%**

3 % du revenu net

**REVENU FAMILIAL ANNUEL NET**

Plus de 30 000 \$

**FRANCHISE FAMILIALE**

2 % du revenu

**PORTION DE PHARMACARE**

70 % de la prescription

**MONTANT FAMILIAL MAXIMAL  
AU-DELÀ DUQUEL COUVERTURE À 100%**

4 % du revenu net

SENIORS avant 1939 :

**REVENU FAMILIAL ANNUEL NET**

Moins de 33 000 \$

**FRANCHISE FAMILIALE**

Aucune

**PORTION DE PHARMACARE**

75 % de la prescription

**MONTANT FAMILIAL MAXIMAL**

1,25 % du revenu net

**REVENU FAMILIAL ANNUEL NET**

33 000 \$ à 50 000 \$

**FRANCHISE FAMILIALE**

1 % du revenu

**PORTION DE PHARMACARE**

75 % de la prescription

**MONTANT FAMILIAL MAXIMAL**

2 % du revenu net

**REVENU FAMILIAL ANNUEL NET**

Plus de 50 000 \$

## **FRANCHISE FAMILIALE**

2 % du revenu

## **PORTION DE PHARMACARE**

75 % de la prescription

## **MONTANT FAMILIAL MAXIMAL**

3 % du revenu net

Vous paierez 100 % du coût de vos fournitures de stomie jusqu'à ce que vous atteigniez la franchise familiale. Les coûts seront ensuite partagés entre vous et Pharmacare (c.-à-d. que Pharmacare paie 70 % et que vous payez 30 %). Une fois que vous aurez atteint votre maximum familial, Pharmacare paiera 100 % pour le reste de l'année. Une couverture à 100 % est offerte aux personnes qui sont :

- résidents permanents d'un établissement de soins de longue durée agréé
- personnes admissibles aux prestations par l'entremise du ministère des Ressources humaines,
- enfants lourdement handicapés admissibles au programme « À la maison »
- personnes inscrites auprès d'une clinique provinciale de fibrose kystique
- clients admissibles à l'aide financière par l'entremise des centres de santé mentale, des soins palliatifs et des régimes d'assurance-médicaments.

## **QUELS SONT LES PRODUITS COUVERTS ?**

BC PharmaCare couvre une liste complète de médicaments et de certaines fournitures médicales et services pharmaceutiques.

Voici quelques-uns des articles qui ne sont pas couverts par Pharmacare:

- déodorants/lubrifiants pour stomie
- ruban adhésif autre que le ruban adhésif en papier
- pansements

- fournitures d'incontinence (cathéters, sacs de jambe, etc.)

\*Veuillez noter que ce ne sont pas tous les médicaments ou produits de stomie qui sont couverts. Pour obtenir la liste complète des éléments couverts, veuillez consulter le site Web suivant : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/health/health-drug-coverage/pharmacare-for-bc-residents/what-we-cover/medical-supplies-coverage/ostomy-supplies>

## **COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION À BC PHARMACARE**

Vous pouvez vous inscrire en ligne à BC Fair Pharmacare. Veuillez

visiter : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/health/health-drug-coverage/pharmacare-for-bc-residents/who-we-cover/fair-pharmacare-plan/register-for-fair-pharmacare>

## **PROCÉDURE DE REMBOURSEMENT**

Votre commande de fournitures pour stomie sera traitée par Pharmacare comme une ordonnance (vous n'avez pas besoin d'une ordonnance pour les fournitures de stomie). Le reçu de la pharmacie indiquera le montant que vous payez et ce qui est couvert par Pharmacare. Vous pouvez réclamer votre partie des paiements à un régime autre (comme un régime d'assurance-maladie complémentaire) ou à titre de frais médicaux dans votre déclaration de revenus. Tous les articles achetés auprès de fournisseurs en ligne doivent être achetés auprès de fournisseurs autorisés par Pharmacare.

## **COORDONNÉES : FAIR PHARMACARE ADMINISTRATION**

P.O. Box 9655  
Stn Provincial Government  
Victoria BC V8W 9P2

Sans frais : 1-800-663-7100

Avis de non-responsabilité : L'information contenue dans cette page a fait l'objet de recherches et provient de divers sites provinciaux et fédéraux. Cependant, les renseignements peuvent changer et nous encourageons les gens à vérifier les mises à jour des politiques, des plans et des formulaires.